

	CONSEIL MUNICIPAL DU : JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026	DÉLIBÉRATION
---	---	--------------

Date de la convocation : le 12 septembre 2026

Date d'affichage de l'ordre du jour : le 12 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Madame Marina LE MOAL, Maire.

Étaient présents Marina LE MOAL, Maire
Marylène BERHAULT, Jean-Yves NOGUES, Patricia BOUGAULT et Olivier DESRIAC, Adjointes
Hubert GUERIN, Marie GUILLOU, David MAILLARD, Maryline CHOUX, Frédéric GASREL et Tiphaine MEHEUST, Conseillers Municipaux Délégués
Dominique BRIAND, Gaëtane PICQUET, Adrien BOUDET, Stéphanie YVERGNIAUX, Fabien CHOLET, Marie-Noëlle DESRONDIERS, Jérémy TANGUY, Emeline JAN, Marc PRIOL et Sabrina BARBIER, Conseillers Municipaux

Étaient absents Catherine REHEL et Thierry DEBUIRE

Pouvoir Catherine REHEL donne pouvoir à Marylène BERHAULT et Thierry DEBUIRE donne pouvoir à Dominique BRIAND

Secrétaire de séance : Marie GUILLOU

ASSEMBLEE	N° DE L'ACTE : 2026-061
Objet : Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 juillet 2026	

Le procès-verbal de la réunion du 16 juillet 2026 a été transmis au Conseil municipal.

Madame Marylène BERHAULT, Adjointe, donne lecture du procès-verbal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** les délibérations prises au cours de la séance du 16 juillet 2026 telles qu'elles ont été rédigées.

Fait à Caulnes le 24 septembre 2026
Pour extrait conforme au registre
La Maire,
Marina LE MOAL

